Section I: AVIS D'APPEL D'OFFRES

APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/ 33 7 /F/2022–2023 POUR ACHAT DE LA MATIERE PREMIERE ET EMBALLAGE POUR LA FABRICATION DU SAVON A LA PRISON CENTRALE DE RUMONGE.

Date de Publication : .4.5.../..../2023

1. Objet.

La Direction Générale des Affaires Pénitentiaires invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les candidats désirant présenter leurs offres pour la fourniture de la matière première et d'emballage pour la fabrication du savon à la prison centrale de Rumonge.

2. Financement.

Le Marché est financé par le Budget Général de l'Etat, exercice 2022–2023 (Subsides accordés à la Direction Générale des Affaires Pénitentiaires).

3. Mode de passation du marché

La passation du Marché sera conduite par l'Appel d'Offres Ouvert National, tel que défini à l'article 62 du Code des Marchés Publics.

4. Conditions de participation

Le présent Marché est ouvert, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement ou consortium) et résidant sur le territoire de la République du Burundi et possédant les conditions requises à l'exécution de ce Marché et qui ne sont pas frappées par les règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

5. Spécifications techniques du produit à fournir

La matière première pour la fabrication du savon à fournir doit être de bonne qualité. L'huile de noix de palme doit être emballé dans les bidons en bon état de 20 litres/bidon et l'acide caustique dans des sacs en bon état de 25kg/sac.

6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes, heure locale à l'adresse ci-après : Service Comptabilité et Approvisionnements de la Direction Générale des Affaires

Pénitentiaires, sis ROHERO I, Avenue de la JRR, Immeuble le SAVONNIER, 2^{ème} Etage, Téléphone n° : 22 22 44 86 ou 22 27 93 01.

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement d'une somme de Cinquante mille francs burundais (50 000 FBU) non remboursable dont vingt-cinq mille francs burundais (25 000 FBU) à verser sur le Sous-Compte de Transit des Recettes Non Fiscales n°CC10003 ouvert à la BRB et vingt-cinq mille francs burundais (25 000 FBU) à verser sur le compte numéro CC10248 ouvert à la BRB au nom de la DGAP.

7. Délais d'exécution

L'ensemble des fournitures est à livrer dans un délai maximum de trente jours (30) calendaires en deux tranches (troisième et quatrième trimestres) à compter de la date de l'entrée en vigueur du Marché.

8. Qualification des candidats

La participation au Marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

9. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres, afin de déterminer l'offre conforme la mieux disante non sous-estimée ni surestimée conformément aux articles 193 et 194 du Code des Marchés Publics.

10. Lieu, date et heure limites de dépôt et d'ouverture des offres

11. Délais de validité des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

12. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de microfinanc, opérant comme une institution bancaire, d'un montant de :

Allotissement	Quantité	Montant de la garantie de soumission	
		en FBU	
Lot unique	Cfr la liste ci- dessous	660 000	

13. Allotissement

Le présent Marché est constitué d'un lot unique de matière première et d'emballage pour la fabrication du savon à la prison centrale de Rumonge dont la liste est reprise dans le tableau suivant :

N° de lot	Quantité	Destination
Lot unique	Cfr la liste ci- dessous	Prison centrale de Rumonge

Matière première faisant l'objet du présent Appel d'Offres

N°	Désignation	unité	Quantité
1	Huile de noix de palme	Litres	10 588
2	Acide caustique	Sac de 25 kg	208
3	Colorant	Kg	3
4	Sachets	Paquet	75

FAIT A BUJUMBURA, LE A. I. . . . / 2023

LE DIRECTEUR GENERAL DES AFFAIRES PENITENTIAIRES

ET PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Pierre Claver MIBURO